



Charte du nageur de section sportive du collège

A. CONTOUT

Boulevard de la République, B. P. 5016 97305 Cayenne
05 94 29 39 00

La section sportive natation du collège CONTOUT a pour ambition de proposer des conditions privilégiées aux nageurs pour réussir sportivement et scolairement. Le nageur qui intègre ce dispositif doit partager cette ambition de réussite. Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre de règles sont primordiales :

ARTICLE 1 : Le groupe est un des vecteurs de la réussite lorsqu'il permet une dynamique profitable à chacun de ses membres. La vie de groupe est fondée sur le respect. D'une manière générale, le nageur se doit d'être poli et courtois et de respecter le personnel de la piscine, le public et les installations. Il fait part au professeur des problèmes qu'il peut rencontrer. Il doit respecter ses camarades d'entraînement quelque soit leur niveau de pratique. Les nageurs se doivent encouragements mutuels dans la réussite comme dans l'échec.

ARTICLE 2 : Le rythme d'entraînement est déterminé selon la classe du nageur. Le nageur doit réaliser l'ensemble des entraînements qui seront adaptés à son niveau de pratique. L'adaptation de ce planning en cours d'année pour des raisons médicales, scolaires, sportives ou personnelles pourra se faire avec l'accord du professeur.

ARTICLE 3 : Le nageur doit se présenter à l'entraînement et en compétition avec le matériel adéquat (bonnet de bain en silicone et un maillot de bain de natation). Les lunettes de natation sont fortement conseillées.

ARTICLE 4 : Les nageurs de la section se doivent de représenter le collège par conséquent le nageur s'engage à participer aux compétitions UNSS que le professeur aura choisies. Tout manquement sans justification aura pour conséquence un avertissement au nageur.

ARTICLE 5 : Conformément à « l'article 4 » le nageur s'engage à se licencier à l'association sportive du collège en début d'année pour avoir la possibilité de participer aux compétitions UNSS. Il a la possibilité de s'inscrire dans d'autres activités sportives s'il le souhaite, cependant les entraînements et les compétitions de natation seront une priorité.

Engagement du nageur :

Je soussigné (e) déclare avoir lu attentivement et compris la charte du nageur de la section sportive. J'adhère à ces principes dont je comprends l'importance pour ma réussite sportive et scolaire et m'engage à les respecter. J'ai conscience que je suis un acteur à part entière de la vie de la section.

Fait à, le..... Signature

Engagement des parents ou responsable légaux :

Je soussigné..... déclare avoir lu attentivement et compris la charte du nageur de section sportive. J'adhère à ces principes et je soutiendrai dans sa démarche sportive et scolaire.

Fait à, le..... Signature